

Assemblée générale

Jeudi 6 juillet 2017 - de 10h à 17h

Hameau de Vispens, 12400 Saint Affrique

En septembre 2015, Relier a fêté ses 30 ans d'existence. Une occasion de revenir sur les chantiers de l'association, de rassembler les acteurs, de se projeter ensemble : **des fondamentaux ont été identifiés – accès aux biens communs, dynamiques collectives, autonomie et accompagnement dans les projets d'activités et d'installation en milieu rural.** Depuis, l'association a fait le choix de valoriser les ressources documentaires et la matière vivante du réseau à travers l'embauche d'une nouvelle salariée ; Relier s'investit également dans le projet de l'ADIR, en participant à l'élaboration et la diffusion d'une information de qualité sur le rural.

Un nouveau chantier s'ouvre sur les lieux mutualisés et l'évolution des pratiques de l'aménagement rural... Des pistes se dessinent sur la santé, la culture, l'énergie et les mobilités dans les campagnes. Plusieurs partenaires travaillent déjà certaines de ces thématiques qui peuvent se recouper sous des entrées à définir. **Cela pose la question de la nature de l'appui de Relier à ses adhérents et aux structures partenaires :**

- En quoi l'association permet-elle d'approfondir un sujet émergent en activant des synergies entre plusieurs acteurs de terrain ?
- Comment construire des passerelles entre des champs d'action complémentaires ?



Cette assemblée générale a donc pour objectifs :

- **de faire le point sur le fonctionnement actuel et le projet associatif de Relier**
- **d'en préciser les évolutions à partir des besoins et implications des adhérents**

Nous vous invitons à venir en parler ensemble !

ORDRE DU JOUR

- ✓ 10 h - Accueil et mise à jour des adhésions
- ✓ **10 h 15 – point sur l'année écoulée** : rapport moral, rapport d'activités et témoignages d'actions, rapport financier
- ✓ **11 h 45 – chantiers en cours et budget prévisionnel 2017**
- ✓ 13h - Repas sur place
- ✓ **14 h 30 - Organisation interne et évolution du projet : ateliers et mise en commun**
 - Comment fonctionne Relier aujourd'hui ? Doit-on revoir les rôles du CA, des partenaires, de l'équipe salariée ? Quels espaces d'échange entre les membres actifs de l'association ?
 - Comment faire le lien entre les chantiers engagés et les ouvertures à l'horizon 2018 ?
- ✓ **16 h 15 - Renouvellement du Conseil d'Administration**
- ✓ 16 h 45 - Verre de l'amitié
- ✓ **17 h 15 - Organisation du nouveau CA, prochaines dates**
- ✓ **18 h - Ouverture de la fête de Vispens**

Le 6 juin 2017, le CA de Relier

Infos pratiques au verso - Merci de nous tenir informés de votre présence

Confirmation de votre participation / Possibilité de repas de midi sur inscription :
chocquet@reseau-relier.org ou au 05 65 49 58 67 - Hébergement : nous contacter

POURQUOI ADHÉRER À RELIER ?

Être adhérent de RELIER, c'est faire partie d'un réseau national d'éducation populaire qui crée du lien et des solidarités entre des initiatives locales au sein des espaces ruraux. C'est aussi faire partie d'une association qui défend des valeurs et des pratiques essentielles au monde que nous voulons construire : lien social, solidarité, action collective, croisement de regards, etc.

Être adhérent de RELIER, c'est soutenir des démarches pour des campagnes vivantes, mouvantes et inventives, tout en considérant les pratiques et savoirs locaux.

Être adhérent de RELIER, c'est démontrer votre engagement pour faire évoluer les espaces ruraux et les rapports ville – campagne peu pris en considération dans les politiques globales.

Au delà du soutien financier, l'appui des membres nous permet de démontrer l'existence d'un fort appui populaire devant nos interlocuteurs politiques ou financiers. C'est ainsi que nous pouvons réfléchir et proposer plus légitimement de nouveaux cadres, de nouveaux outils, qui peuvent entraîner un réel changement de vision et de pratiques.

Être adhérent, c'est enfin avoir la possibilité d'apporter de nouvelles pistes de réflexion et d'expérimentation, et alimenter le réseau en tissant du lien.

POUR CONTINUER ? NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Un adhérent est donc une personne ou un organisme qui apporte :

- Son soutien moral à l'association, ses activités, et lui donne ainsi de l'assise dans les négociations et de l'ampleur pour les actions menées.
- Un soutien financier symbolique... ou plus !

Pour les administrateurs et l'équipe salariée, c'est aussi savoir pour qui nous nous impliquons, pour qui nous travaillons !

Pour adhérer, merci de nous retourner ce coupon, avec un chèque à l'ordre de RELIER :

En adhérant à RELIER, j'accepte de soutenir l'association, ses manières de voir le monde, ses activités pour l'année 2017

Prénom, Nom :

Structure ou collectif éventuel :

Adresse :

Mail :

Code postal / Ville :

N° de tél :

Type d'adhésion : Individuelle, 10€ Structure, 50€ Soutien, montant : ...

Fait à, le

Signature :

Pouvoir

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez donner votre pouvoir à la personne de votre choix - **coupon à nous retourner avant le 4 juillet :**

Je soussigné(e),, membre de RELIER, donne mon pouvoir à..... pour toute décision qui sera prise lors de l'AG du 6 juillet 2017.

Fait à, le..... **Signature :**